

 Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Oenologie	 CHANGINS haute école de viticulture et œnologie
Crédits ECTS : 5	Sols et climat IV	2024-2025 (S6)
Cours liés :	Irrigation et améliorations structurelles TP Cartographie des sols TP Flore viticole	Cours frontal Atelier/Terrain Atelier/ Terrain
Périodes hebdomadaires :	5 périodes	Total : 63 périodes
Responsable du module :	Dorothea Noll	dorothea.noll@changins.ch
Responsables des cours :	Dorothea Noll (Irrigation et améliorations structurelles - TP Cartographie des sols)	dorothea.noll@changins.ch
	Adrien Delavallade (TP Flore viticole)	adrien.delavallade@changins.ch
Langue d’enseignement :	Français	
Présence :	- Irrigation et amélioration foncières : non obligatoire - TP cartographie des sols : obligatoire en cas d’absence non justifiée à une séance de TP, l’étudiant n’est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours - TP flore viticole : obligatoire en cas d’absence non justifiée à une séance de TP, l’étudiant n’est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours Non obligatoire pour les cours frontaux	
Prérequis :	- Irrigation et améliorations foncières : Avoir suivi le cours Viticulture et protection de l’environnement - Cartographie des sols : Avoir validé les cours Le sol viticole en semestre 3, et le cours TP Profil cultural en semestre 4 - TP flore viticole : Avoir validé les cours Biologie moléculaire et cellulaire, Botanique générale, Botanique appliquée, Ecologie et Ecologie des agrosystèmes	
Modalité d’évaluation :	Evaluation(s) durant le semestre et rapport de TP Les modalités d’évaluation (pondération) sont précisées au début du semestre.	

Modalité de validation du module :	Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur.
Modalité de validation du cours :	La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés. Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.
Objectif du module :	Acquérir des compétences permettant : - D'analyser les sols d'un domaine viticole et comprendre leur évolution - De maintenir ou d'améliorer durablement les sols viticoles - De gérer l'enherbement de manière respectueuse de l'environnement et garantir la protection des sols de manière durable
Irrigation et améliorations foncières (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	- Comprendre ce que sont et peuvent apporter les améliorations foncières - Enumérer les divers problèmes liés à l'excès ou au manque d'eau, raisonner l'irrigation et le drainage - Quelles corrections peut-on apporter au sol avant la plantation - Comprendre les relations sol-plante-climat vs améliorations structurelles - Proposer des mesures préventives et de remédiations adaptées à une situation particulière pour favoriser une viticulture durable
Contenu du cours :	- Améliorations structurelles - Drainage - Irrigation
Bibliographie :	- Gestion des sols viticoles, ouvrage sous la direction de Christophe Gaviglio, 2013, Edition France Agricole - 2ème traité d'irrigation ; Tiercelin J-R et Vidal A (coordinateurs) ; 2006 ; Tec & Doc Lavoisier - Les divers modes d'irrigation de la source à la parcelle ; Mathieu C et Chossat J-C ; 2018 ; Tec & Doc Lavoisier
TP Cartographie des sols (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	- Cartographie des sols : Comprendre et utiliser les techniques de cartographie des sols, les techniques de la description de profil et des sondages à la tarière, pour analyser les propriétés agronomiques d'un sol, résoudre un problème agronomique, conserver l'outil de production et expliquer son évolution
Contenu du cours :	- Cartographie des sols Les méthodes d'étude des terroirs/ cartographie Introduction au zonage viticole Les étapes de la cartographie, réalisation d'une cartographie des sols à l'échelle d'un domaine viticole

Bibliographie :	- Cartographies des sols : de l'analyse spatiale à la gestion des territoires ; Legros J-P., 1996 ; Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR) - SIG 2ème édition : La dimension géographique du système d'information ; Henri Pornon., 2015 ; Dunod
TP Flore viticole (1 période hebdomadaire groupé sur le semestre)	
Compétences visées :	- Savoir reconnaître les principales adventices de la vigne et en saisir les caractéristiques respectives - Être en mesure de choisir une stratégie durable de gestion de la flore adventice en fonction d'une situation donnée et du cahier des charges
Contenu du cours :	- Reconnaissance de la flore de la vigne - Utilisation d'une clé de détermination - Le relevé botanique - Dynamique de la flore viticole
Bibliographie :	- Flore des vignes. Delabays N., Vaz C., 2008, Agroscope – Agridea – Vitiswiss - Flora Helvetica. Lauber K., Wagner G., Gygax A. 2018, Haupt, Berne
Descriptif de module relu le :	18 décembre 2024
Par :	Frédéric Lamy
Validé par COPIL HES le	Décembre 2024